



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

URSSAF

Question écrite n° 115675

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le fait qu'en application de la convention d'objectif signée entre l'État et l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), l'URSSAF va structurer son organisation régionale. Cette convention prévoit en effet la mise en place d'un organisme régional unique, les directions départementales étant réduites à leur plus simple expression. Or au cours des dernières années, toutes les régionalisations d'organismes sociaux publics (Régime social des indépendants ou RSI, Pôle emploi), ont été effectuées au profit de Nancy et au détriment de Metz qui est pourtant chef-lieu de région. L'URSSAF joue un rôle important, non seulement pour la gestion des cotisations mais aussi en tant que Centre de formalité des entreprises (CFE) ou dans les fonctions de recours suite aux contrôles ou de suivi de certaines procédures spécifiques tel le rescrit social. Dans un souci de juste équilibre régional, elle lui demande d'examiner favorablement le choix de Metz pour fixer le siège régional de l'URSSAF. La ville de Metz a été victime d'arbitrages profondément injustes lors des récentes restructurations militaires et les promesses de compensations annoncées par le Président de la République n'ont été que très partiellement concrétisées. Son ministère aurait donc là, l'occasion de concrétiser les engagements pris par le Président de la République et par plusieurs membres du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115675

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8011

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)